

Comme nous le disons dans notre rapport, étant donné les avantages énormes dont jouit habituellement la Couronne en tant que partie au litige, «par rapport notamment aux citoyens peu fortunés, il semblerait juste qu'elle admette volontiers être responsable lorsqu'un avis juridique a été émis en ce sens et que, si on ne peut parvenir à un règlement satisfaisant, tout litige se limite à l'évaluation des dommages-intérêts.»

J'ajoute qu'il est étonnant que le gouvernement soit dépourvu de sens de l'honneur au point de stipuler dans un de ses règlements qu'il accepterait volontiers de faire ce que refuserait normalement tout honorable citoyen ou personne morale.

(Sur la motion du sénateur Macdonald, au nom du sénateur Nurgitz, le débat est ajourné.)

● (1450)

LA RADIODIFFUSION

LA CONFÉRENCE DE LA RADIODIFFUSION RÉGIONALE 2MF (AM)
(DEUXIÈME SESSION)—ANNULATION DE L'ORDRE

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Stollery, attirant l'attention du Sénat sur la Conférence de la radiodiffusion régionale 2MF (AM) (deuxième session) qui s'est tenue en novembre et décembre 1981 à Rio de Janeiro, au Brésil.—(*L'honorable sénateur Frith*).

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, le dixième article de l'ordre du jour prévoit la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Stollery, attirant l'attention du Sénat sur la Conférence de la radiodiffusion régionale 2MF (AM). J'ai proposé l'ajournement du débat pour permettre aux sénateurs d'y participer. Si personne ne veut prendre la parole, je propose que l'ordre soit annulé.

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.
(L'ordre est annulé.)

L'ÉDUCATION

LES INQUIÉTUDES AU SUJET DE L'AVENIR DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le jeudi 18 février, de l'interpellation du sénateur Macquarrie attirant l'attention du Sénat sur le fait qu'un grand nombre de dirigeants de l'enseignement s'inquiètent de l'avenir réservé aux établissements d'enseignement supérieur au Canada et se demandent en particulier s'ils continueront à bénéficier de subventions gouvernementales.

L'honorable Frederick W. Rowe: Honorables sénateurs, j'aimerais tout d'abord remercier le sénateur Macquarrie d'avoir porté la question capitale de l'enseignement postsecondaire à notre attention et, par notre truchement, à l'attention du pays tout entier. J'ai écouté parler le sénateur et lu son discours. Si l'on fait abstraction des nombreuses remarques humoristiques,

[Le sénateur Godfrey.]

son intervention est très sérieuse. Il ne s'étonnera pas si j'avoue ne pas être d'accord avec tout ce qu'il a dit.

Il y a deux ou trois points en particulier sur lesquels j'aimerais revenir. Il a dit notamment:

Je rencontre rarement un administrateur optimiste.

Il faisait allusion aux dirigeants d'universités et d'instituts universitaires. Il a ajouté:

Les universités sont en pleine crise.

Tout comme le sénateur Macquarrie, j'ai eu des contacts avec les milieux universitaires, lesquels contacts remontent à bien longtemps, puisque j'ai mis les pieds dans une université pour la première fois il y a 52 ans. Tout comme moi, le sénateur Smith a été ministre la voirie et président de l'Association canadienne des routes—des bonnes routes comme on l'appelait alors. La tradition, dont j'ignore l'origine, voulait que le président de l'Association effectue une tournée dans le pays et, dans le cadre de cette tournée, nous nous rendions dans les universités. J'ignore si cette pratique s'est perpétuée, mais c'était une bonne idée et une expérience très enrichissante. Nous avions ainsi l'occasion de nous entretenir avec les recteurs des universités et les directeurs des collèges techniques et autant que je me souviens, toutes les universités dans lesquelles nous nous sommes rendus traversaient une crise. Si j'ai bonne mémoire, pas un seul administrateur n'était optimiste, pour reprendre le terme que le sénateur Macquarrie a utilisé.

Ce dernier, dans son intervention au sujet de l'enseignement postsecondaire a ajouté ceci: Il improvisait alors et a peut-être employé des termes quelque peu exagérés pour parler de la situation actuelle—

... la proposition du ministre des Finances est totalement obscure. Elle est en outre injuste ...

Je ne suis pas d'accord sur ce point et j'aurai l'occasion d'y revenir plus tard.

Je voudrais également féliciter le leader du gouvernement—je constate qu'il est absent pour le moment—pour l'excellent discours qu'il a prononcé en réponse au sénateur Macquarrie. Le sénateur Perrault nous a fait un exposé brillant sur les relations fédérales-provinciales dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. De même, il nous a rappelé une chose que j'ai tendance à oublier, à savoir que la participation du gouvernement fédéral à l'enseignement postsecondaire ne se limite pas aux subventions de transfert—ou quel que soit le nom qu'on leur donne—qu'il accorde directement à ce secteur. Comme l'a signalé le sénateur Perrault, il y a également l'enseignement militaire, les prêts aux étudiants, la formation professionnelle et bien d'autres domaines, à l'égard desquels Ottawa participe directement ou indirectement à l'ensemble des frais d'éducation.

Je tiens à féliciter mon collègue le sénateur Hicks, excellent éducateur, pour son intervention très intéressante et précieuse dans le cadre de ce débat. Il nous a cité des statistiques que je n'avais jamais vues auparavant, indiquant le montant de la participation des gouvernements fédéraux successifs au domaine de l'enseignement. J'ai constaté avec grand intérêt que nous sommes tous deux du même avis à propos de la responsabilité. Je ne vois pas comment nous pourrions continuer indéfiniment à demander au gouvernement fédéral d'al-